TIMBRE ROYAL F.25

Vosne

D'un procès verbal d'adjudication

„en détail et aux enchères reçu Me. Louis Benoît valentin „Marchand-Sorez, notaire à Nuits en présence de témoins „le dimanche sept avril mil huit cent trente neuf à Vosne „canton de Nuits, enregistré le dix sept du même mois f.o „20. V.o C.s 1 es suivantes par Debulenton qui a perçu pour „l'adjudication ci-après quatorze francs cinquante deux „centimes dixième compris et assigné

Il appert que

1.o M. Frédéric Paston **Williams**

2.o M. Pierre Elwin **Williams** son frère, tous deux majeurs non mariés propriétaires et negociants domiciliés au d. Vosne.

ont vendu

au s.r Jean Marie **Bergerer** vigneron demeurant au d. Vosne présent et acceptant.

Une pièce de vigne située sur le territoire de Vosne lieu dit **aux Maizières hautes** de la contenance de deux ares quatre vingt cinq centiares / 1 ouvrée 11 P.ces / joignant de nord l'acquéreur de mad.e Gillotte, de midi Pierre Grivot de levant le même et couchant un chemin.

appartenant en propre aux d. vendeurs en vertu d'acquisition sur M. François Sirdey propriétaire demeurant précédamment à Vosne et actuellement domicilié à autrey département de la haute saône, et M. Claud Martin Sirdey notaire à Autrey et François Sirdey docteur médecin domi-

M. M. Williams et Bergerer ont pris connaissance du cahier des charges et conditions de l'immeuble ci-dessus désigné et ont déclaré en connaître tous les détails et en être parfaitement satisfaits.

Nous avons reçu de M. Bergerer la somme de quatre cent quatre vingt douze francs cinquante centimes, savoir 472 f. 50 c. pour le prix de l'immeuble ci-dessus désigné, plus 14 f. 50 c. pour les droits d'enregistrement et frais de l'adjudication, ci 487 f.

Signé

Williams

Bergerer

Signé Marchand Sorez

Vu pour la légalisation de la signature de Me Marchand Sorez notaire à Nuits le 19 octobre 1846

Vu à la formalité à être contrôlé le 23 février 1846